



# Séparation concubinage, changement de serrure et bien personnels.

Par **Martinal**, le **15/02/2020** à **19:16**

Etant en concubinage notoire avec ma compagne depuis le mois de Mars 2019, et nous étant mis d'accord sur une séparation récemment, j'ai décidé de trouver un nouvel appartement et d'y déménager bientôt.

Le bail de l'appartement que nous occupions à deux était à son nom, et je n'ai pour prouver de notre vie commune que mes papiers administratifs (à son adresse) à son domicile, des factures de meubles étant encore chez elle et mes affaires.

J'aimerais récupérer mes affaires personnelles et m'entendre avec elle concernant une date pour récupérer mes meubles, mais elle ne veut pas entendre raison et me refuse l'accès au logement et a même fait changer les serrures.

Quels sont mes recours légaux pour au moins récupérer mes affaires (papiers, vêtements, outils de travail et les biens à mon nom) ?

A-t-elle le droit de me refuser indéfiniment l'accès au logement alors même que j'y ai habité quasiment un an, et que toutes mes affaires y sont présentes ?